

PROPOSITIONS D'AMENDEMENTS DES STATUTS ET DU RÈGLEMENT INTÉRIEUR

Suite à l'approbation du Conseil d'administration de l'ICOMOS, veuillez trouver ci-dessous les propositions de modification des Statuts et du Règlement intérieur de l'ICOMOS. Les propositions de modification des Statuts seront soumises au vote lors de l'Assemblée générale extraordinaire, et les autres propositions feront l'objet de trois résolutions distinctes lors de l'Assemblée générale.

1. Textes doctrinaux

Article 9 des Statuts : articles 8, 9, 10 et 57 du Règlement intérieur

À l'issue d'un examen mené sur plusieurs années, le Conseil d'administration propose :

- De mettre à jour la définition de « texte doctrinal »
- De réduire le nombre de catégories de textes doctrinaux de quatre (Chartes, Principes, Lignes directrices, Documents) à trois — Chartes, Lignes directrices et Déclarations — chacune faisant l'objet d'une nouvelle définition plus claire
- D'établir des procédures distinctes pour l'adoption des Chartes et des Lignes directrices, d'une part, et des Déclarations, d'autre part
- De permettre l'adoption des textes doctrinaux lors de toute Assemblée générale annuelle, et non plus uniquement tous les trois ans

2. Comités scientifiques internationaux (CSI)

Articles 83, 116, 117 et 120 du Règlement intérieur

Suite à l'examen effectué par le Conseil d'administration, les modifications proposées abrogent les Principes d'Eger-Xi'an et les Lignes directrices de Malte, qui seront remplacés par des dispositions actualisées du Règlement intérieur ainsi que par de nouvelles Lignes directrices des CSI et un modèle de règlement intérieur des CSI. L'objectif est de disposer de documents de référence plus simples et plus pratiques, fournissant aux CSI des indications plus claires sur leur mode de fonctionnement attendu.

Notez que les nouvelles Lignes directrices des CSI et le modèle de règlement intérieur des CSI sont communiqués à titre d'information uniquement et ne seront pas soumis au vote.

3. Comités nationaux (CN)

Articles 81, 82 et 121 du Règlement intérieur

Un examen parallèle des Principes de Dubrovnik-Valletta et des Statuts types actuels des CN propose de remplacer ces deux documents par des dispositions actualisées du Règlement intérieur et une version révisée des Statuts types des CN. Comme pour les documents relatifs aux CSI, l'objectif est de disposer de documents de référence plus simples, apportant des précisions plus claires sur le mode de fonctionnement attendu des CN.

Notez que la version révisée des Statuts types des CN est communiquée à titre d'information uniquement et ne sera pas soumise au vote.

Les membres sont invités à examiner l'ensemble des documents avant le vote. Une version avec suivi des modifications ainsi qu'une version consolidée sont disponibles.

Pour faciliter la consultation, la version consolidée du Règlement intérieur utilise un code couleur correspondant à chaque thème :

- **Jaune** — Textes doctrinaux
- **Vert** — Comités scientifiques internationaux
- **Bleu** — Comités nationaux

Pour toute question, nous vous invitons à participer à la séance d'information consacrée aux projets de résolution, qui se tiendra le 2 septembre, ou à écrire à secretariat@icomos.org.